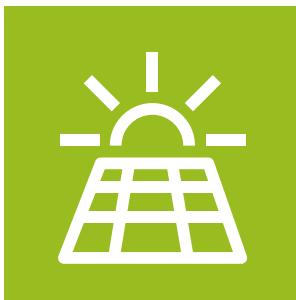


# Bilan

---

## Schéma pour la transition énergétique de la province Sud (STEPS)

2017-2021





## Introduction générale

### Axe 1

#### Une collectivité exemplaire

- L'ecomobilité
- Les équipements publics et le patrimoine de la province Sud

### Axe 2

#### La croissance verte

- Les incitations économiques pour des entreprises vertes
- la compensation carbone et l'efficacité énergétique des procédés des activités les plus émettrices
- L'économie circulaire

### Axe 3

#### Aménagement et solidarité

- L'aménagement bas carbone
- Solidarité contre la précarité énergétique

# Introduction générale

La province Sud a adopté en 2017 un schéma pour la transition énergétique, une déclinaison du STENC pour la Nouvelle-Calédonie.

Ce schéma s'est construit en 3 axes opérationnels, 7 thèmes et 32 objectifs quantitatifs.

L'objet du présent document est de faire le bilan des actions engagées par la province Sud à fin 2021.

Ce travail est un préalable à la révision du STEPS, nécessaire suite à la révision prévue du STENC.

### Axe 1 Une collectivité exemplaire

..... Écomobilité ..... 5 objectifs quantitatifs  
10 mesures

..... Équipements publics et patrimoines ..... 2 objectifs quantitatifs  
7 mesures

### Axe 2 La croissance verte

..... Des entreprises vertes ..... 3 objectifs quantitatifs  
3 mesures

..... La compensation carbone et l'efficacité énergétique ..... 3 objectifs quantitatifs  
3 mesures

..... L'économie circulaire ..... 2 objectifs quantitatifs  
6 mesures

### Axe 3 Aménagement et solidarité

..... L'aménagement bas carbone ..... 3 objectifs quantitatifs  
6 mesures

..... La solidarité contre la précarité énergétique ..... 3 objectifs quantitatifs  
4 mesures

# L'Écomobilité

---

Bilan Schéma pour la  
transition énergétique  
de la province Sud (STEPS)

2017-2021



## Introduction générale

### Axe 1

#### Une collectivité exemplaire

- L'écomobilité
- Les équipements publics et le patrimoine de la province Sud

### Axe 2

#### La croissance verte

- Les incitations économiques pour des entreprises vertes
- la compensation carbone et l'efficacité énergétique des procédés des activités les plus émettrices
- L'économie circulaire

### Axe 3

#### Aménagement et solidarité

- L'aménagement bas carbone
- Solidarité contre la précarité énergétique

# Axe 1 : Une collectivité exemplaire

## L'ÉCOMOBILITÉ

DESCRIPTION DE LA MESURE	ÉTAT	INDICATEUR DE RÉSULTAT	ATTEINTE DES OBJECTIFS
Réaliser le plan de déplacement de la province Sud (PDA)	✓	-20 % d'autosolo chez les agents	40 % des agents écomobiles (enquête mobilité 2020)
Réaliser un schéma des modes actifs (SMA) à l'échelle des voiries provinciales hors voies express	✓	70 % de la voirie urbaine aménagée pour les modes actifs	70 % des voiries provinciales aménagées pour les modes actifs - priorité 1 (Nouméa)
Contribuer aux projets de transport public (Néobus/transport scolaire/réseau Rai)	✓	Réseaux réalisés et efficaces conduisant à - 8 200 t de CO <sub>2</sub>	Pas de donnée sur le bilan carbone
Proposer aux agents des mesures favorisant l'écomobilité (prime à l'achat de Vélos à Assistance Electrique (VAE) ou de cartes de transports collectifs ou au covoiturage)	✓	-20 % d'autosolo chez les agents	40 % des agents écomobiles (enquête mobilité 2020)
Équiper les locaux de manière à favoriser l'usage des modes actifs (parking à vélo, douches...)	✓	60 % des locaux équipés	90 % des locaux équipés pour favoriser les modes actifs
Sensibiliser les agents en continuant les actions type "semaine de la mobilité"	✓	Taux de suivi chez les agents	+50 % des agents participants aux actions de communication sur l'écomobilité
Rationaliser la flotte de véhicule et opérer un renouvellement avec des véhicules propres voire des VAE	✓	Atteindre 10 % du parc roulant équipé en véhicule hybride ou électrique (1 % actuellement)	20 % du parc roulant équipé en véhicules propres (hybride, électrique, VAE)
Favoriser le télétravail, les téléservices et les visioconférences ainsi que l'adaptation des horaires	✓	Réduire les consommations de carburant de 10 % sur la flotte	-20 % sur la consommation de carburant des véhicules de service
Former à l'écoconduite la totalité des agents provinciaux réalisant chaque année au moins 3 000 km pour la province	!	100 agents formés. Réduire les consommations de carburant de 10 % sur la flotte automobile	Une vingtaine d'agents formés à l'éco-conduite
Évaluer la pertinence d'un parc de véhicules électriques couplé à l'énergie solaire	✓	Une étude réalisée et plan d'équipement électrique éventuellement produit	Candidature à un AAP national infructueux/travail avec EEC sur le projet non abouti/installation de PV sur les bâtiments provinciaux couplé avec l'achat de VEL

100 %  
Actions initiées

Sensibilisation dans les écoles



Développement des visioconférences



Verdissement de la flotte de véhicules



Introduction  
générale

## Axe 1

Une collectivité  
exemplaire

- L'écomobilité
- Les équipements publics et le patrimoine de la province Sud

## Axe 2

## La croissance verte

- Les incitations économiques pour des entreprises vertes
- la compensation carbone et l'efficacité énergétique des procédés des activités les plus émettrices
- L'économie circulaire

## Axe 3

Aménagement  
et solidarité

- L'aménagement bas carbone
- Solidarité contre la précarité énergétique

## Axe 1 : Une collectivité exemplaire

## L'ÉCOMOBILITÉ

## Faits marquants



1ère collectivité à mettre en place le télétravail

Depuis 2020, la province Sud est la **première collectivité** à mettre en place et démocratiser **le télétravail pour ses agents.**



La province Sud a lancé en novembre 2021, un appel à projets pour la création d'une **application afin de mettre en relations les covoitureurs** et ainsi favoriser la pratique du covoiturage.

En 2021, la province Sud a été **laureate de 3 appels à projets nationaux** pour l'aménagement de **pistes cyclables** sur l'agglomération (300 MF de subvention).

3 appels à projets nationaux



1 application pour la gestion et la maintenance des véhicules de service



La province Sud a développé en 2019, une **application pour la gestion et la maintenance des véhicules de service** afin d'en optimiser l'utilisation et réduire son parc roulant.



## DONNÉES FINANCIÈRES

• Plan de déplacement d'administration (PDA)  
15 MF CFP financé à 70 % par l'ACE

• Schéma des modes actifs (SMA)  
10 % du budget infrastructures routières soit environ 200 MF/an

• Transports en commun (TC)  
Participation au développement des TC par le financement annuel du SMTU à hauteur de 700 MF





## Introduction générale

### Axe 1

#### Une collectivité exemplaire

- L'écomobilité

- [Les équipements publics et le patrimoine de la province Sud](#)

### Axe 2

#### La croissance verte

- Les incitations économiques pour des entreprises vertes

- la compensation carbone et l'efficacité énergétique des procédés des activités les plus émettrices

- L'économie circulaire

### Axe 3

#### Aménagement et solidarité

- L'aménagement bas carbone

- Solidarité contre la précarité énergétique

## Axe 1 : Une collectivité exemplaire

# LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

DESCRIPTION DE LA MESURE	ÉTAT	INDICATEUR DE RÉSULTAT	ATTEINTE DES OBJECTIFS
Réaliser des audits énergétiques sur les bâtiments provinciaux les plus énergivores.	✓	<b>8 bâtiments audités</b>	Au total, des études (audits énergétiques, études spécifiques sur l'optimisation de l'éclairage et la climatisation) ont été réalisées sur 42 bâtiments.
Réhabiliter les bâtiments ayant fait l'objet de diagnostics énergétiques	✓	<b>18 bâtiments réhabilités.</b> Réduire la consommation énergétique de tous les bâtiments provinciaux de 25 %	25 bâtiments réhabilités dont 8 ayant fait l'objet d'audits énergétiques
Equiper les bâtiments tertiaires publics d'ENR (en priorité les collèges, et les bureaux, types de bâtiments les plus énergivores de la province Sud) pour atteindre les objectifs d'autoconsommation	✓	<b>600 kW</b> installés par an jusqu'en 2021 (soit 3 MWc installés fin 2021)	Fin 2021, la puissance cumulée des installations PV provinciales (sur toiture) s'élèvait à 2,2 MWc (75 % de l'objectif de 3 MWc).
Améliorer l'efficacité énergétique des équipements de bureaux (éclairage, climatisation, ventilation, bureautique)	!	<b>80 %</b> des équipements de bureaux du parc provincial devront être performants à l'horizon 2030	La collectivité procède à un remplacement continu des équipements de bureaux par du matériel plus performant. L'objectif est difficilement mesurable.
Imposer l'intégration des principes de la conception bioclimatique et la RENC dans le programme de toute construction nouvelle	✓	Cahiers des charges et programmes mis à jour	Les programmes des dernières opérations provinciales ont intégré l'obligation de respecter la RENC puis la norme PEB.
Lancer une campagne de sensibilisation des agents provinciaux, par exemple un challenge VERTUOZ	✓	Taux de suivi chez les agents	Le challenge VERTUOZ n'a finalement pas été lancé. En revanche, différentes actions ont été menées : parution périodique d'articles de sensibilisation sur l'intranet provincial/rédaction d'un guide d'utilisation écoresponsable des équipements énergivores du CAPS/2 sondages en ligne lancés pour quantifier la part d'agents sensibilisés sur tous les postes et qualifier les messages de sensibilisation à faire/pose de stickers à l'hôtel de province rappelant les éco-gestes

100 %  
Actions initiées



## Axe 1

Une collectivité  
exemplaire

- L'écomobilité
- Les équipements publics et le patrimoine de la province Sud

## Axe 2

## La croissance verte

- Les incitations économiques pour des entreprises vertes
- la compensation carbone et l'efficacité énergétique des procédés des activités les plus émettrices
- L'économie circulaire

## Axe 3

Aménagement  
et solidarité

- L'aménagement bas carbone
- Solidarité contre la précarité énergétique

## Axe 1 : Une collectivité exemplaire

## LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

## Faits marquants



**2,2 MWc**  
installés  
fin 2021



**75 %**  
de l'objectif PV  
atteint



**-27 %**  
Baisse de la  
consommation  
par rapport à  
2017



**Gestion  
verteuse des gaz  
frigorigènes** imposée  
aux entreprises

**300**  
ordinateurs  
remplacés par des  
mini-PC moins  
énergivores

**Initiation du label BDCAL,**  
aujourd'hui piloté  
par le cluster ECO  
CONSTRUCTION



## DONNÉES FINANCIÈRES

- **1<sup>ère</sup> opération d'équipement photovoltaïque achevée fin 2021** (11 collèges) FEI (État) : **112,6 M F CFP**

- **Études énergétiques**  
Coût : **31 M F CFP** dont **12 M F CFP** de subvention (ACE/CTME)

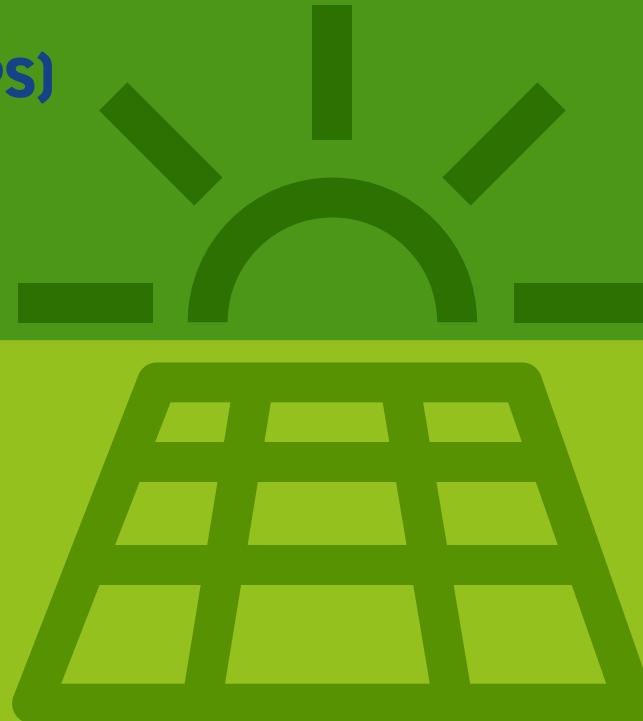
- **Travaux de réhabilitation**  
Coût : **160 M F CFP** dont **20 M F CFP** de subvention (ACE/CTME)

# La croissance verte

---

Bilan Schéma pour la transition énergétique de la province Sud (STEPS)

2017-2021





## Introduction générale

### Axe 1

#### Une collectivité exemplaire

- L'écomobilité
- Les équipements publics et le patrimoine de la province Sud

### Axe 2

#### La croissance verte

- [Les incitations économiques pour des entreprises vertes](#)
- [la compensation carbone et l'efficacité énergétique des procédés des activités les plus émettrices](#)
- L'économie circulaire

### Axe 3

#### Aménagement et solidarité

- L'aménagement bas carbone
- Solidarité contre la précarité énergétique

## Axe 2 : La croissance verte

# LES INCITATIONS ÉCONOMIQUES POUR LES ENTREPRISES VERTES

DESCRIPTION DE LA MESURE	ÉTAT	INDICATEUR DE RÉSULTAT	ATTEINTE DES OBJECTIFS
Modifier les aides pour les moduler en fonction de la politique maîtrise de l'énergie (MDE) des demandeurs	✓	Nombre de projets aidés	Pas de donnée
Engager les SEM provinciales dans la prise de participation de société productrice d'électricité à base d'ENR	!	Au moins <b>10 projets ENR</b>	<b>1 projet ENR</b>
Inciter Promosud afin que ses filiales s'engagent dans la maîtrise énergétique	!	<b>30 %</b> en moins de consu sur les filiales	Objectif non atteint

100 %  
Actions initiées



## LA COMPENSATION CARBONE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

DESCRIPTION DE LA MESURE	ÉTAT	INDICATEUR DE RÉSULTAT	ATTEINTE DES OBJECTIFS
Intégrer la dimension carbone aux réflexions portant sur le cadre de compensation biodiversité	✗	Compensation carbone intégrée au dispositif ERC	Non réalisé
Contribuer à l'élaboration d'un fonds pays pour la compensation carbone	✗	Cadre de compensation carbone pays existant	Non réalisé
Intégrer des critères et objectifs d'efficacité énergétique, inscrits au code de l'environnement, comme critère de suivi et d'octroi des autorisations ICPE en particulier pour les usines métallurgiques	✗	Amélioration de l'efficacité énergétique des procédés industriels métallurgiques de <b>10 % en 2025</b>	Non réalisé



Introduction  
générale

## Axe 1

Une collectivité  
exemplaire

- L'écomobilité
- Les équipements publics et le patrimoine de la province Sud

## Axe 2

## La croissance verte

• Les incitations  
économiques pour  
des entreprises vertes

- la compensation carbone et l'efficacité énergétique des procédés des activités les plus émettrices
- L'économie circulaire

## Axe 3

Aménagement  
et solidarité

- L'aménagement bas carbone
- Solidarité contre la précarité énergétique

## Axe 2 : La croissance verte

## LES INCITATIONS ÉCONOMIQUES POUR LES ENTREPRISES VERTES

## Faits marquants

1  
centrale  
photovoltaïque



La province Sud et Enercal Energies Nouvelles ont participé à la **mise en œuvre d'une centrale photovoltaïque** Wi Hâche à Ouatom



50 %  
financé  
par l'ACE

L'ACE a financé à 50 % des **pré-diagnostic énergétique pour les filiales de promoSud** en plus d'un accompagnement technique



Le Code des Aides pour le Soutien de l'Économie en province Sud (CASE) a été modifié en juillet 2020, afin de permettre la **bonification des aides financières pour les projets identifiés « Maîtrise De l'Énergie » (MDE)**



## DONNÉES FINANCIÈRES

- **Investissement de promoSud** pour la centrale de Ouatom à hauteur de 92MF, doit permettre 12 000 tCO2/an



## Introduction générale

### Axe 1

#### Une collectivité exemplaire

- L'écomobilité
- Les équipements publics et le patrimoine de la province Sud

### Axe 2

#### La croissance verte

- Les incitations économiques pour des entreprises vertes
- la compensation carbone et l'efficacité énergétique des procédés des activités les plus émettrices
- L'économie circulaire

### Axe 3

#### Aménagement et solidarité

- L'aménagement bas carbone
- Solidarité contre la précarité énergétique

# Axe 2 : La croissance verte

## L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

DESCRIPTION DE LA MESURE	ÉTAT	INDICATEUR DE RÉSULTAT	ATTEINTE DES OBJECTIFS
Intégrer dans les politiques provinciales un objectif de valorisation énergétique de la biomasse issue des déchets	!	20 000 tonnes de biomasse par an valorisées en <b>10 GWh/an</b>	Objectif non atteint
Prescrire la méthanisation dans les installations de stockage ou de traitement des déchets qui le justifient	×	Unités de biogaz valorisées en <b>20 GWh/an</b>	Non réalisé
Pérenniser Sud Forêt et l'aider à s'inscrire dans une stratégie d'intégration verticale depuis la matière première bois jusqu'au produit fini pour la construction	✓	Etude de pertinence et de faisabilité	Réalisé
Mettre en œuvre un cluster écoconstruction pour structurer l'offre professionnelle et développer les synergies	✓	Cluster installé de manière pérenne <b>en 2025</b>	Création du cluster éco-construction en 2017 – subventionné par la province Sud
Veiller à ce que les opérations publiques de construction offrent des débouchés à la filière bois ou aux déchets valorisables	!	<b>20 opérations publiques</b> intégrant des produits des filières locales d'ici 2025	Objectif non atteint
Accompagner les études permettant de valoriser les cendres des centrales au charbon	✓	Existence de produits économiquement valorisable réutilisant les cendres	Malgré l'accompagnement de la province Sud aucun projet n'a encore abouti

**100 %**  
Actions initiées



Introduction  
générale

## Axe 1

Une collectivité  
exemplaire

- L'écomobilité
- Les équipements publics et le patrimoine de la province Sud

## Axe 2

## La croissance verte

- Les incitations économiques pour des entreprises vertes
- la compensation carbone et l'efficacité énergétique des procédés des activités les plus émettrices
- [L'économie circulaire](#)

## Axe 3

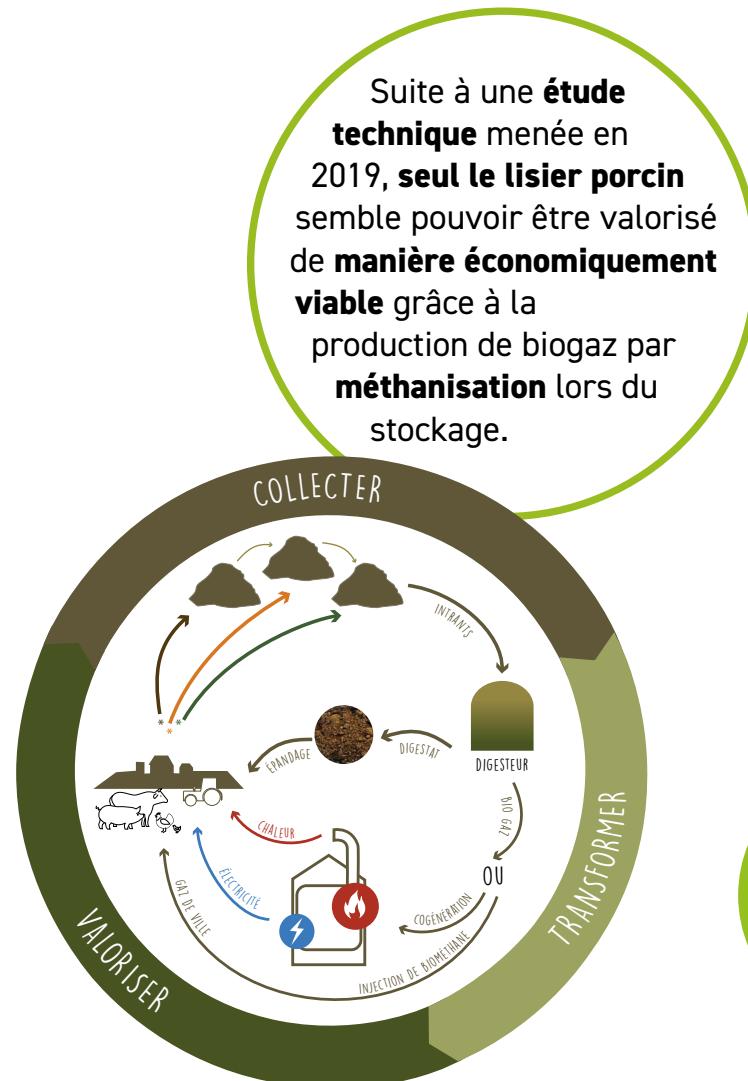
Aménagement  
et solidarité

- L'aménagement bas carbone
- Solidarité contre la précarité énergétique

## Axe 2 : La croissance verte

## L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

## Faits marquants



1  
projet de  
production  
d'énergie à base  
de biomasse

Une étude de faisabilité doit être menée en 2022 à l'île des Pins pour le **recensement du Pinus et son utilisation** avec un projet de production d'énergie à base de **biomasse**. Elle devait initialement être pilotée par SudForêt et ENERCAL Energies Nouvelles. Finalement, le projet est porté par ENERCAL Energies Nouvelles, l'Agence Calédonienne de l'Energie et la province Sud.



# Aménagement et solidarité

---

**Bilan Schéma pour la  
transition énergétique  
de la province Sud (STEPS)**

**2017-2021**





## Introduction générale

### Axe 1

#### Une collectivité exemplaire

- L'écomobilité
- Les équipements publics et le patrimoine de la province Sud

### Axe 2

#### La croissance verte

- Les incitations économiques pour des entreprises vertes
- la compensation carbone et l'efficacité énergétique des procédés des activités les plus émettrices
- L'économie circulaire

### Axe 3

#### Aménagement et solidarité

- L'aménagement bas carbone

- Solidarité contre la précarité énergétique

## Axe 3 : Aménagement et solidarité

# L'AMÉNAGEMENT BAS CARBONE

DESCRIPTION DE LA MESURE	ÉTAT	INDICATEUR DE RÉSULTAT	ATTEINTE DES OBJECTIFS
Contribuer à la réalisation de réseaux locaux bas-carbone permettant de désenclaver énergétiquement des territoires (Poya sud, Port Boisé)	✓	Désenclavement d'au moins deux sites isolés	3 projets subventionnés : 2 à Poya Sud et 1 à Thio-Canala En cohérence avec la PPAP
Cibler les filiales Promosud de l'île de Pins pour la MDE	!	-30 % de consommation énergétique	Proposition de réalisation de diagnostics énergétiques dans les hôtels à un coût compétitif (subventionnement ACE), mais aucun hôtel n'a donné suite. Lancement d'une étude de faisabilité d'utiliser des véhicules électriques comme moyen de stockage et de redistribution de l'électricité produite par les ENR (V2G)
Etablir un guide d'accompagnement pour des PUD énergétiquement plus sobres	✓	Guide réalisé	Guide réalisé, incluant une partie dédiée aux objectifs de développement durable. Guide présenté aux communes.
Définir une grille d'évaluation des projets d'aménagement en matière de transition énergétique	✓	Grille d'évaluation produite et utilisée	Grille réalisée, présentée aux communes et utilisée.
Formaliser les conditions de mobilisation foncière à destination de projets ENR	!	Circulaire province Sud sur traitement des demandes de mobilisation du foncier	Pas de circulaire province Sud mais modification du code de l'urbanisme pour faciliter le développement de projets ENR (allègement des démarches administratives)
Participer à des projets pilotes en matière d'aménagement durable (par exemple, faire émerger des écoquartiers...)	✓	Au moins 2 projets lancés	2 projets lancés : ZAC PANDA et centrale agrivoltaïque FOCOLA

Introduction  
générale

## Axe 1

Une collectivité exemplaire

- L'écomobilité
- Les équipements publics et le patrimoine de la province Sud

## Axe 2

La croissance verte

- Les incitations économiques pour des entreprises vertes
- la compensation carbone et l'efficacité énergétique des procédés des activités les plus émettrices
- L'économie circulaire

## Axe 3

Aménagement et solidarité

- L'aménagement bas carbone

- Solidarité contre la précarité énergétique

## Axe 3 : Aménagement et solidarité

## L'AMÉNAGEMENT BAS CARBONE

## Faits marquants

Participation de la province Sud à hauteur de **55 M F CFP** dans le cadre du contrat de développement 2017-2021, aux travaux d'installation de 25 km de lignes Haute Tension sur les communes de Thio et Canala

Participation de la province Sud à la mise en service de la **centrale agrivoltaïque FOCOLA** (combinaison de la production maraîchère et de la production d'électricité inaugurée en 2020), aide de **80 M F CFP** (50 M F CFP via le CASE et 30 M F CFP via le DISPAPP).

Étude V2G à l'île des Pins menée en 2021 : projet **innovant et inédit** dans le Pacifique, subvention (ACE) : 3,7 M F CFP

Projet PV sur foncier provincial :

- En service depuis 2019 : centrale Wi Hâche Ouatom (12 ha)
- En cours d'étude : Koutio-Kouéta (10 à 15 ha)



Fourniture de kits PV destinés à fournir une **alimentation bas-carbone à 14 familles de Poya Sud** : **14 M F CFP** de subventions versées



1 parc d'activité HQE

Projet d'aménagement durable : participation de la province Sud à l'émergence de la **ZAC PANDA** à Dumbéa-sur-Mer, **1<sup>er</sup> parc d'activité HQE** en outre-mer





## Introduction générale

### Axe 1

#### Une collectivité exemplaire

- L'écomobilité
- Les équipements publics et le patrimoine de la province Sud

### Axe 2

#### La croissance verte

- Les incitations économiques pour des entreprises vertes
- la compensation carbone et l'efficacité énergétique des procédés des activités les plus émettrices
- L'économie circulaire

### Axe 3

#### Aménagement et solidarité

- L'aménagement bas carbone
- [Solidarité contre la précarité énergétique](#)

## Axe 3 : Aménagement et solidarité

# SOLIDARITÉ CONTRE LA PRÉCARITÉ

DESCRIPTION DE LA MESURE	ÉTAT	INDICATEUR DE RÉSULTAT	ATTEINTE DES OBJECTIFS
Formation des travailleurs sociaux à la maîtrise de l'énergie et élaboration d'un kit MDE à remettre aux populations vulnérables	✓	Kit réalisé et transmis aux familles	Kit réalisé et transmis aux familles Les travailleurs sociaux ont suivi une formation à la MDE pour sensibiliser les ménages aux bonnes pratiques
Evaluation du potentiel d'optimisation énergétique des ménages dont les consommations électriques sont prises en charge par la province	✓	Etude réalisée et suivie en collaboration avec l'ACE	Un court questionnaire a été élaboré par la province Sud et le PIE.
Promouvoir des formes de construction et de réhabilitation pour des habitats peu énergivores	✓	Intégration des critères énergétiques dans les CDC LAPS et OPAL pour <b>40 logements</b> par an au moins intégrant des critères d'efficacité énergétique	Des réformes du Code des Aides à l'Habitat ont été adoptées. AFAPS : prise en compte obligatoire des recommandations de performance énergétiques référencées dans l'annexe 1 du code LAPS : prescriptions obligatoires minimum = chauffe-eau solaire et isolation thermique performante AFAPS-LAPS : majoration d'1 M F CFP dès lors que le projet comprend au moins 3 investissements en faveur de la transition énergétique. Prime d'investissement vert si le projet intègre 2 équipements en faveur de la transition énergétique.
Inciter par le Code des Aides à l'Habitat et les conventionnements des bailleurs sociaux à des projets énergétiquement performants et intégrés dans des approches en coût global afin de réduire la facture énergétique des ménages	!	Code de l'Habitat refondu pour au moins <b>150 projets</b> chaque année bénéficiant d'un bonus énergétique	Cet objectif est difficilement mesurable. Les articles 124-2 et 134-2 du Code des Aides à l'Habitat permettent une majoration de l'aide de la province Sud envers les bailleurs sociaux pour financer des aménagements en faveur des économies d'énergie

**100 %**  
Actions initiées

Introduction  
générale

## Axe 1

Une collectivité exemplaire

- L'écomobilité
- Les équipements publics et le patrimoine de la province Sud

## Axe 2

La croissance verte

- Les incitations économiques pour des entreprises vertes
- la compensation carbone et l'efficacité énergétique des procédés des activités les plus émettrices
- L'économie circulaire

## Axe 3

Aménagement et solidarité

- L'aménagement bas carbone
- Solidarité contre la précarité énergétique

## Axe 3 : Aménagement et solidarité

## SOLIDARITÉ CONTRE LA PRÉCARITÉ

## Faits marquants

700 à 850 ménages en précarité énergétique sont aidés chaque année par la province Sud. Entre décembre 2019 et novembre 2021, **89 %** des projets à l'accession ont bénéficié d'une prime, soit **173 dossiers**.

**89%**  
des projets à l'accession ont bénéficié d'une prime



Couplé aux résultats d'une autre étude effectuée auprès d'une cinquantaine de foyers du Grand Nouméa, cela a permis d'identifier que les 2 principaux postes de consommation sont : **la production d'ECS et le froid alimentaire.**

Lors des rencontres travailleurs sociaux/ménages précaires en 2019, les travailleurs sociaux ont fait remplir un questionnaire court (élaboré par la province Sud en partenariat avec le PIE).

La province Sud a versé **une subvention exceptionnelle à la SIC pour l'installation de panneaux PV** en toiture d'un ensemble immobilier de logements sur la commune de Païta.



**330 M F CFP**  
**de subvention**  
versés au titre de ces aides (réformes Code des Aides à l'Habitat)



# Sigles et partenaires



## Introduction générale

### Axe 1

#### Une collectivité exemplaire

- L'écomobilité
- Les équipements publics et le patrimoine de la province Sud

### Axe 2

#### La croissance verte

- Les incitations économiques pour des entreprises vertes
- la compensation carbone et l'efficacité énergétique des procédés des activités les plus émettrices
- L'économie circulaire

### Axe 3

#### Aménagement et solidarité

- L'aménagement bas carbone
- Solidarité contre la précarité énergétique

**ACE**

Agence Calédonienne de l'Énergie

**AFAPS**

Aide Financière à l'Accession en Province Sud

**BDCAL**

Bâtiment Durable Calédonien

**CASE**

Code des Aides et de Soutien de l'Économie

**CAPS**

Centre Administratif de la province Sud

**CDC**

Cahier Des Charges

**DISPPAP**

Dispositif de Soutien à la Politique Publique Agricole Provinciale

**ECS**

Eau Chaude Sanitaire

**ENR**

Énergies Renouvelables

**ERC**

Éviter, Réduire, Compenser

**FEI**

Fonds Exceptionnel d'Investissement

**HQE**

Haute Qualité Environnementale

**LAPS**

Logement Aidé en Province Sud

**MDE**

Maîtrise de l'Énergie

**MWc**

Méga watt-crête

**OPAL**

Office pour l'Amélioration du Logement

**PDA**

Plan de Déplacement Administration

**PEB**

Performance Energétique du Bâtiment de Nouvelle-Calédonie (norme)

**PIE**

Point Info Énergie

**PPAP**

Politique Publique Agricole Provinciale

**PUD**

Plan d'Urbanisme Directeur

**PV**

PhotoVoltaïque

**RENC**

Réglementation Énergétique de la Nouvelle-Calédonie

**SEM**

Société d'Économie Mixte

**SIC**

Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie

**SMA**

Schéma des Modes Actifs

**SMTU**

Syndicat Mixte des Transports Urbains

**STENC**

Schéma pour la Transition Énergétique de la Nouvelle-Calédonie

**STEPS**

Schéma pour la Transition Énergétique de la Province Sud

**VAE**

Vélo à Assistance Électrique

**V2G**

Vehicle-to-Grid

**ZAC**

Zone d'Aménagement Concerté

**ADEME**

